

Compte-rendu sommaire du conseil communautaire du 1^{er} juillet 2021
Salle des fêtes de Celles-sur-Belle

Votants :

- Délibérations C01-07-21-1 à C01-07-21-7	: 73
- Délibérations C01-07-21-8	: 71
- Délibérations C01-07-21-9 à C01-07-21-14	: 70
- Délibérations C01-07-21-15 à C01-07-21-16	: 67

Convocation du conseil communautaire : 25 juin 2021
Affichage du compte-rendu sommaire : 9 juillet 2021
Mise en ligne sur le site internet : 9 juillet 2021

Titulaires Présents : ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BARILOT Dorick, BARRÉ Daniel, BAUDON Christian, BAUMGARTEN Christian, BERTON Jacques, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, BONNET Line, BOUCHEREAU Isabelle, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHASSIN Julien, CHOURELL Gilles, COUSIN Sylvie, DALLAUD Hélène, DODIN Patrick, DOLBEAU Alain, DUPIN Jacques, FOUCHÉ Étienne, FOUCHE Patrice, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUÉRY Patrice, HAYE Jean-Marie, HOELLINGER Gilbert, LABROUSSE Christophe, LECULLIER Lysiane, LONGEAU Daniel, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NOUREAU Dominique, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POUVREAU Lise, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, RICHARD Yoann, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SUIRE Catherine, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAUT Evelyne, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Suppléants votants : GOUINAUD Eric, MARTIN Patrick, ROUSSEAU Delphine

Absents représentés : BERTHONNEAU Frédéric (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), CROMER Maïté (pouvoir donné à COUSIN Sylvie), HEURTEBISE-DANIAUD Murielle (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), KOHLER Marie (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric), OUVRARD Pierre (pouvoir donné à SUIRE Catherine), PELTIER Jérôme (pouvoir donné à PICHON Gilles), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à HAYE Jean-Marie), VALERY Nicolas (pouvoir donné à ROUXEL Patricia), VEQUE Marie Claire (pouvoir donné à MICHELET Fabrice)

Titulaires absents excusés : CAQUINEAU Emmanuel, KLINGLER Sarah, NIVELLE Jean-Pierre, PICARD Marylène, SABOURIN-BENELHADJ Muriel

Titulaires absents non excusés : BARRÉ Gérard, BELAUD Bernard, BERNARD Eric, CHARPENTIER Patrick, DELEZAY Gaëtan, FERRÉ Nicolas, GUERIN Marie-Claire, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, PAILLAUD Raymond, PICARD Christian

Ont assisté également : BONNAUD Stéphane, DUBOIS Mickaël, GERMAIN Yves, MANN Grégory, MAUZÉ Marie-Madeleine

Secrétaire de séance : Madame Chantal BRILLAUD

Le quorum étant atteint, Monsieur le président déclare les travaux ouverts à 18 h 30 et énumère les pouvoirs.

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Délibération n° C01-07-21-1

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets (annexe)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- PREND ACTE du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la communauté de communes Mellois en Poitou.

Délibération n° C01-07-21-2

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) – Approbation (annexe)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, par 66 voix pour et 7 abstentions :

- APPROUVE le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) tel qu'annexé.

EDUCATION

Délibération n° C01-07-21-3

Syndicat intercommunal du transport scolaire du Saint-Maixentais (SITS) – Dissolution

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, par 71 voix pour et 2 abstentions :

- ACCEPTE la dissolution du syndicat Intercommunal du transport scolaire du Saint-Maixentais (SITS).

Délibération n° C01-07-21-4

PEDT (projet éducatif de territoire) 2021-2024 – Convention de mise en place du PEDT avec les services de l'État – Approbation (Annexes)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, par 56 voix pour, 7 voix contre et 10 abstentions :

- AUTORISE Monsieur le président à signer le Projet Educatif de Territoire 2021-2024 annexé ;

- AUTORISE Monsieur le président à signer la convention de mise en place avec les services de l'État annexée, ainsi que tous les documents afférents.

PROJET DE TERRITOIRE ET INGENIERIE TERRITORIALE

Délibération n° C01-07-21-5

Petites villes de demain – Engagement de Mellois en Poitou dans le dispositif – Approbation des conventions d'adhésion (annexes)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, par 70 voix pour et 3 abstentions :

- DECIDE d'affirmer l'engagement de Mellois en Poitou dans le programme Petites Villes de Demain, aux côtés des communes lauréates,
- PREND ACTE que la décision d'engager la communauté de communes dans la mise en œuvre éventuelle d'une étude pré-opérationnelle à l'OPAH sera le cas échéant soumise à l'approbation ultérieure du conseil,
- AUTORISE le président à signer les conventions d'adhésions annexées et les avenants qui pourraient intervenir ultérieurement.

AMENAGEMENT

Délibération n° C01-07-21-6

Convention d'adhésion de la commune de Sauzé-Vaussais au Service Urbanisme Intercommunal (SUI) – Avenant n°1 (annexes)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le président à signer l'avenant n°1 à la convention d'adhésion de la commune de Sauzé-Vaussais au Service Urbanisme Intercommunal, telle qu'annexée.

Délibération n° C01-07-21-7

Prescription de l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUi-H) à l'échelle du territoire de la Communauté de communes Mellois en Poitou (annexes)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE la prescription de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUi- valant PLH ou PLUi-H) recouvrant l'ensemble des communes de son périmètre ;
- APPROUVE la modification des objectifs poursuivis tels que définis ci-avant :
- APPROUVE les modalités de collaboration entre la communauté de communes et les communes membres telles qu'elles figurent dans la charte de gouvernance actualisée et annexée à la présente délibération ;
- APPROUVE les modalités de concertation actualisées associant la population, les associations locales et autres personnes intéressées telles qu'elles sont définies ci-dessus ;
- AUTORISE le président à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de l'élaboration du PLUi-H, notamment pour la signature de tout contrat, avenant ou convention de prestations ou de services nécessaires aux études et procédures liées à l'élaboration du PLUi-H ;
- SOLLICITE les services de l'État, conformément aux dispositions des articles L132-15 et L132-16 du Code de l'urbanisme, pour qu'une dotation soit allouée à la communauté de communes afin de couvrir les frais matériels et d'études nécessaires à l'élaboration du PLUi-H ;
- AUTORISE le président à solliciter des subventions auprès de l'État, et auprès de toutes les structures et instances susceptibles d'allouer une subvention pour les études nécessaires à l'élaboration du PLUi-H ;
- APPROUVE l'inscription des crédits budgétaires nécessaires à l'élaboration du PLUi-H ;
- PRECISE que conformément aux articles L153-11 du code de l'urbanisme, la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres,
 - Monsieur le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine,
 - Monsieur le Président du Conseil départemental des Deux-Sèvres,
 - Monsieur le Président de la Chambre de commerce et d'industrie des Deux-Sèvres,
 - Monsieur le Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat des Deux-Sèvres,
 - Monsieur le Président de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres,
 - Monsieur le Président de l'Institut national de l'origine et de la qualité,
 - Messieurs les Présidents des établissements porteurs de Schéma de cohérence territoriale limitrophes,
 - Messieurs les Présidents des établissements publics de coopération intercommunale limitrophes,
 - Messieurs les Présidents des établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de programme local de l'habitat limitrophes.
- PRECISE que cette délibération sera :
 - transmise au représentant de l'État dans le cadre du contrôle de légalité,
 - affichée au siège de la communauté de communes Mellois en Poitou et dans les mairies des 62 communes qui en sont membres pendant un mois,
 - fera l'objet d'une publication dans un journal du département.

SERVICES TECHNIQUES

Délibération n° C01-07-21-8

Gymnase de Brioux-sur-Boutonne – Concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un complexe sportif – Choix du lauréat

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le classement du jury de concours :
 1. Beaudouin et Engel (79)
 2. Pelleau et Associés (85)
 3. Agence Bohuon Bertic Architectes (44-56)
- DESIGNER Beaudouin et Engel et son équipe, lauréats du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un complexe sportif à Brioux-sur-Boutonne,
- AUTORISE le président à signer toutes les pièces nécessaires à l'organisation de la suite de la procédure.

FINANCES

Délibération n° C01-07-21-9

Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) budget principal

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- DECIDE de modifier le montant total des autorisations de programmes ainsi que le montant des crédits de paiement conformément aux tableaux ci-dessous :

PROGRAMME	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP	CP
				Antérieurs	2020	2021	2022	Ulérieurs
17021 - Gendarmerie Melle/Parvis Espace Enfance	2017	DEPENSES	7 726 787,99 €	429 182,42 €	1 014 905,01 €	5 343 674,85 €	939 025,71 €	- €
	2017	RECETTES	1 039 330,82 €	- €	90 000,00 €	565 540,00 €	323 790,82 €	60 000,00 €

PROGRAMME	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP
				Antérieurs	2020	2021	2022
17003 - SMA MOUGON	2019	DEPENSES	1 067 400,00 €	16 130,26 €	323 926,06 €	727 343,68 €	- €
	2019	RECETTES	751 639,29 €	1 792,97 €	122 676,89 €	434 999,94 €	192 169,49 €

Délibération n° C01-07-21-10

Décision modificative n°1 – Budget principal

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE la décision modificative n°1 du budget principal 2021 telle que présentée ci-dessous :

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
<i>Gendarmerie Melle/Parvis espace Enfance</i>		<i>Gendarmerie Melle/Parvis espace Enfance</i>	
23/2313/71 - Travaux en cours	- 183 813,53 €	23/238/71 - Avances forfaitaires	- 183 813,53 €
041/2313/71 - Travaux en cours	183 813,53 €	041/238/71 - Avances forfaitaires	183 813,53 €
SMA MOUGON		SMA MOUGON	
23/2313/64 - Travaux en cours	- 8 380,32 €	23/238/64 - Avances forfaitaires	- 8 380,32 €
041/2313/64 - Travaux en cours	8 380,32 €	041/238/64 - Avances forfaitaires	8 380,32 €
23/2313/64 - Travaux en cours	30 000,00 €		
21/21731/212 - Const bâtiments publics MAD	- 10 000,00 €		
23/2318/421 - Travaux en cours	- 20 000,00 €		
Total	- €	Total	- €

Délibération n° C01-07-21-11

Décision modificative n°1 – Budget annexe assainissement non collectif

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE la décision modificative n°1 du budget annexe assainissement non collectif 2021 telle que présentée ci-dessous :

Section d'investissement	
Dépenses	
TRANSFERT 4B - ACHAT EN PLEINE PROPRIETE	
2188 - Autres matériel divers	- 2 300,19 €
2051 - Concessions et droits assimilés	2 300,19 €
Total	- €

Délibération n° C01-07-21-12

Contractualisation d'un emprunt in fine de 8 011 407 €€ par le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) – Avis conforme

- Montant : 8 011 407.00€
- Durée : 2 ans
- Echéances : intérêts trimestriels / amortissement in fine
- Taux fixe : 0.25 %
- Frais de dossier : 8 011.41€

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- EMET UN AVIS CONFORME à la contractualisation d'un emprunt in fine de 8 011 407.00 € par le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) Mellois en Poitou, auprès de la Banque Postale, aux conditions ci-dessus.

Délibération n° C01-07-21-13

Contractualisation d'un emprunt in fine de 1 700 000 M € par le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) (travaux Chef-Boutonne) – Avis conforme

- Montant : 1 700 000.00€
- Durée : 36 mois
- Echéances : intérêts trimestriels / amortissement in fine
- Taux FIXE de paiement des intérêts payables trimestriellement : 0.32%
- Frais de dossier 1 350 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- EMET UN AVIS CONFORME à la contractualisation d'un emprunt in fine de 1 700 000 €, par le CIAS Mellois en Poitou, auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes, selon les conditions ci-dessus.

Délibération n° C01-07-21-14

Contractualisation d'un emprunt de 177 000 € par le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) (Village retraite) – Avis conforme

Score Gissler	: 1 A
Montant du contrat de prêt	: 177 000.00 EUR
Durée du contrat de prêt	: 10 ans à compter de la date de versement des fonds
Objet du contrat de prêt	: Financement de l'acquisition d'un village retraite
Taux d'intérêt annuel	: 0,93 %
Base de calcul des intérêts	: 3 0 / 3 6 0
Echéances d'intérêts	: périodicité trimestrielle
Echéances	: constantes
Frais de dossier	: 265.50 EUR

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- EMET UN AVIS CONFORME à la contractualisation d'un emprunt in fine de 177 000 €, par le CIAS Mellois en Poitou, auprès du Crédit Agricole, aux conditions ci-dessus.

RESSOURCES HUMAINES

Délibération n° C01-07-21-15

Modification du tableau des emplois permanents

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE la modification de l'effectif des emplois à temps complet ou non complet, dont les postes sont prévus au budget 2021, conformément au tableau ci-dessous :

Poste – Direction	Grade - Catégorie	Temps de travail	Date d'effet
Modifications suite à recrutement			

Mécanicien <i>Direction prévention et gestion des déchets</i>	Adjoint technique territorial (Ancien grade : adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe) Catégorie C	1 ETP	03/08/2021
Mécanicien <i>Direction prévention et gestion des déchets</i>	Adjoint technique territorial (Ancien grade : adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe) Catégorie C	1 ETP	03/08/2021
Agent polyvalent des écoles – site La Mothe Sainte Héray <i>Direction de l'éducation</i>	Adjoint technique territorial (Ancien grade : adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe) Catégorie C	0,9257 ETP	01/08/2021
Directeur de l'espace jeunes de Lezay <i>Direction de l'éducation</i>	Animateur territorial (Ancien grade : adjoint d'animation territorial) Catégorie B	1 ETP	01/09/2021
Agent de déchèterie <i>Direction prévention et gestion des déchets</i>	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe (Ancien grade : adjoint technique) Catégorie C	1 ETP	01/08/2021
Création de poste			
Instructeur des autorisations d'urbanisme <i>Direction de l'aménagement</i>	Rédacteur territorial Catégorie B	1 ETP	01/07/2021

GEMAPI

Délibération n° C01-07-21-16

Régie GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) – Modification des statuts (annexe)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE les modifications statutaires de la régie GEMAPI présentées en annexe,
- AUTORISE le président ou tout délégué de son choix à accomplir toute formalité et adopter tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

EOLIEN

Information – Travaux du groupe sur l'éolien – Point d'actualité

ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Evolution statutaire de l'office du tourisme du Pays Mellois – Transformation de l'association en EPIC – Accord de principe

QUESTIONS DIVERSES

1. **Compte-rendu des délibérations du bureau et des décisions du président dans le cadre de l'article L 5211-10 du CGCT (code général des collectivités territoriales)**

a. **Bureau communautaire du 10 juin 2021**

Affaires générales

- Procès-verbal du bureau communautaire du 6 mai 2021 : Approbation à l'unanimité

Finances

- Admissions en non-valeurs et créances éteintes : Approbation à l'unanimité

Animation du territoire

- Associations culturelles et autres - Attribution des subventions dans le cadre d'une programmation : Approbation à l'unanimité de l'attribution des subventions suivantes :

Associations	Rappel des subventions 2020	Montant des subventions 2021
La Maison des Arts	2 960 €	4 200 €
Scènes Nomades	16 050 €	18 000 €
L'Ecarquilleur d'Oreilles	1 800 €	1 400 €
Les Veillées d'Availles	0 €	1 200 €
POSELLIS – Festival du Souffle	0	1 450€
Total associations culturelles et autres	20 810 €	26 250 €

- **Grille tarifaire relative aux animations dispensées par les agents communautaires sur la base de loisirs du Lambon - Ajout d'un tarif « Structures flottantes »** : par 23 voix pour et 1 abstention, approbation de l'ajout d'un tarif de 9 € par personne et par heure, à compter du 1^{er} juillet 2021, pour l'animation « Structures flottantes » mise en place à la base de loisirs du Lambon, annexé.

Cycle de l'eau

- **Accord-cadre de prestations d'élimination des boues des stations d'épurations de Mellois en Poitou - Attribution du marché** : à l'unanimité, autorisation donnée à Monsieur le Président de signer le marché de prestations d'élimination des boues des stations d'épuration du territoire de la communauté de communes Mellois en Poitou, avec la SAS VALTERRA matières organiques, située à Lezay, pour un montant estimatif de 153 840,90 € HT par an, soit 619 363,60 € HT sur la durée totale du marché.
- **Service public d'assainissement non collectif (SPANC) de Mellois en Poitou - Adoption du règlement** : à l'unanimité, approbation et adoption du règlement d'assainissement non collectif de Mellois en Poitou, figurant en annexe.

Services techniques

- **Locatifs de Brioux-sur-Boutonne - Revalorisation des tarifs de chauffage** : à l'unanimité, approbation de la revalorisation des tarifs de chauffage pour 4 logements locatifs à Brioux-sur-Boutonne à compter du 1^{er} octobre 2021, au tarif de 18.02 €/mois pour l'abonnement et 0.057 € / kWh pour la consommation.
- **Réhabilitation du village vacances du Lambon - Avenants aux marchés de travaux** : à l'unanimité, autorisation donnée à Monsieur le Président à signer les avenants tels que précisés :
 - o Lot 1 : Entreprise STPM - avenant n° 2 - pour un montant de 9 370.08 € HT portant le marché à 119 340.81 soit une augmentation de 15.8 % ;
 - o Lot 2 : Entreprise Les Couvertures Lopez - avenant n° 1 - pour un montant de 1 255.06 € HT portant le marché à 13 114.73 € HT soit une augmentation de 10.6 % ;
 - o Lot 3 : Entreprise Pougnaud - avenant n°1 - pour un montant de - 559.79 € HT portant le marché à 42 824.11 € HT soit une diminution de 1.3 % ;
 - o Lot 4 : Entreprise Rénov Déco - avenant n°1 - pour un montant de 993.72 € HT portant le marché à 22 203.83 € HT soit une augmentation de 4.7 % ;
 - o Lot 7 : Entreprise EEAC - avenant n°2 - pour un montant de - 1 733.00 € HT portant le marché à 115 130.75 € HT soit une baisse de 1.70%.
- **Réhabilitation Maison des Jeunes à Celles-sur-Belle - Avenants aux marchés de travaux** : à l'unanimité, autorisation donnée à Monsieur le Président à signer les avenants tels que précisés :
 - o Lot 01 : Entreprise STPM - avenant n°1 - pour un montant de - 8 635, 00 € HT portant le marché à 87 096,50 €HT, soit une diminution de 9,02 %
 - o Lot 05 : Entreprise POUGNAND - avenant n°1 - pour un montant de 2 933, 87 € HT, portant le marché à 34 434,30 €HT, soit une augmentation de 9,31 %
 - o Lot 06 : Entreprise B2S - avenant n°1 - pour un montant de - 3 277, 76 € HT, portant le marché à 3 588,54 € HT, soit une diminution de 47,74 %
 - o Lot 08 : Entreprise S.P.P - avenant n°1 - pour un montant de 1 186, 29 € HT, portant le marché à 9 044,97 € HT, soit une augmentation de 15,10 %
 - o Lot 13 : Entreprise NAUDON PENOT - avenant n°2 - pour un montant de 2 240,42 € HT, portant le marché à 41 665,56 € HT, soit une augmentation de 11,41 %.

Enfance - jeunesse

- **Convention pour la fourniture des repas du CSC (centre socio culturel) du Mellois - Avenant n° 1** : à l'unanimité, autorisation donnée à Monsieur le président de signer l'avenant n° 1 à la convention pour la fourniture des repas du CSC, ainsi que tous les documents afférents.

b. Relevé de décisions du Président

DP2021PA13	15/04/2021	Vente de vieux matériel de cuisine à la commune de Valdelaume	Commune de Valdelaume	250,00 €
DP2021GP03	29/04/2021	Avenant 03 - Prolongation délais et complément honoraires sur la résidence habitat jeunes de Celles-sur-Belle	Entreprise Frédéric VIGNIER - Maître d'oeuvre	1 804,06 € HT
DP2021ED05	28/04/2021	Convention d'intervention et de partenariat avec le Collège Anne FRANK de Sauzé-Vaussais	Collège Anne FRANK de Sauzé-Vaussais	Gratuit
DP2021ED06	28/04/2021	Demande de subvention Mutualité Sociale Agricole SEVRE VIENNE (MSA SEVRE VIENNE) pour l'action de ludothèque de Celles-sur-Belle intitulée « LUNDI JEUX BOUGE »	MSA SEVRE VIENNE	100,00 €
DP2021ED07	28/04/2021	Demande de subvention Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour l'action passerelle 2021 du pôle Petite Enfance Jeunesse Cellois (PEEJ)	CAF des Deux-Sèvres	5 780,00 €
DP2021ED08	28/04/2021	Demande de subvention Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour l'analyse de pratiques des agents des	CAF des Deux-Sèvres	2 145,60 €

		halte garderies et des relais d'assistantes maternelles			
DP2021PA14	30/04/2021	Convention de servitude électrique ex-laiterie de Lezay		GEREDIS	gratuit
DP2021PTIT02	22/04/2021	Demande de subvention restauration énergétique		Ecole de La-Mothe-Saint-Héray	133 625,00 €
DP2021ATT27	11/05/2021	Remboursement d'une partie du fermage perçu dans le cadre d'une convention de mise à disposition SAFER	/	-	424,98 €
DP2021FI01	13/04/2021	Acte constitutif régie recette broyeurs composteurs - avenant 4			
DP2021FI02	15/04/2021	Acte constitutif régie d'avance maison des jeunes de Sauzé-Vaussais - Avenant 2			
DP2021EV03	06/04/2021	Attribution du marché n°2021_ENV02 - Achat de bennes amovibles ainsi que de groupes hydrauliques pour bennes		Entreprise MATEX	46 503 € HT
DP2021ATT28	11/05/2021	Avenant 2 - Convention occupation Atelier relais A Melle	/	Exinnov	
DP2021AS03	07/05/2021	Convention de mise à disposition de matériel nautique	/		
DP2021AG10	10/05/2021	Marché « Etude stratégique et opérationnelle sur l'attractivité et le développement économique de la communauté de communes Mellois en Poitou » - Résiliation			
DP2021PTIT03	17/05/2021	Demande de subventions pour travaux sur réseaux et station d'épuration de Sauzé-Vaussais		Communauté de communes Mellois en Poitou	2 106 929,00 €
DP2021PA15	31/05/2021	Contrat de location résidence habitat jeune de Celles-sur-Belle		TOITS ETC	960 €/mois

Information sur les points à l'ordre du jour de la Conférence des Maires du 24 juin 2021

- Présentation de la commune de Exoudun,
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,
- Pôle Emploi : Présentation de dispositifs,
- Contrat de Relance et de Transition Ecologique,
- Dispositif d'aide COVID,
- Financement du service Application du Droit des Sols,
- Questions diverses.

Agenda des réunions

- Jeudi 8 juillet 2021 - Bureau communautaire - salle des fêtes de Celles-sur-Belle
- Jeudi 9 septembre 2021 - Bureau communautaire - salle de la Béronne - Bâtiment les Arcades à Melle
- Jeudi 16 septembre 2021 - Conférence des maires - salle des fêtes de Brioux-sur-Boutonne
- Jeudi 23 septembre 2021 - Conseil communautaire - salle des fêtes de Brioux-sur Boutonne

Certifie l'affichage
du compte rendu des délibérations du conseil communautaire
le 9 juillet 2021

Le président,

Fabrice MICHELET



*Par déléguation,
la 1ère vice-présidente
Sylvie COUSIN*

